

Attribution du Prix de thèse 2019 du Conseil constitutionnel

Le vingt-deuxième jury d'attribution du prix de thèse du Conseil constitutionnel s'est réuni le mercredi 15 mai 2019.

Vidéo :

Entretien avec Théo Ducharme, lauréat du XXIIème Prix de thèse du Conseil constitutionnel



<https://www.dailymotion.com/embed/video/x7mh6xf>

Présidé par M. Laurent FABIUS, Président du Conseil constitutionnel, le jury a décerné le prix de thèse du Conseil constitutionnel 2019 à **Théo DUCHARME** pour sa thèse intitulée «La responsabilité de l'État du fait des lois déclarées contraires à la constitution».

(soutenue le 22 juin 2018 devant l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction du Professeur Dominique ROUSSEAU)

Cet ouvrage sera en conséquence publié à l'automne 2019 dans la collection « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique » des éditions LGDJ-Lextenso.

Le jury était composé de :

Président :

- Laurent FABIUS, président du Conseil constitutionnel

Trois professeurs d'université :

- Monsieur Ferdinand MÉLIN-SOUCRAMANIEN, professeur à l'Université de Bordeaux
- Monsieur Romain RAMBAUD, professeur à l'Université de Grenoble-Alpes
- Madame Ariane VIDAL-NAQUET, professeure à l'Université d'Aix-Marseille

Deux membres du Conseil constitutionnel :

- Madame Corinne LUQUIENS
- Madame Claire BAZY-MALAUURIE

Le secrétaire général du Conseil constitutionnel :

PAGE

Liste des thèses primées

ACTUALITÉ 17 octobre 2019

Remise du Prix de thèse 2019 du Conseil constitutionnel

ACTUALITÉ 11 décembre 2018

Lancement du Prix de thèse 2019